

AED Audio Conditions Garantie

- Les produits doivent être achetés auprès d'un revendeur agréé AED Audio.
- La période de garantie commence à la date de facturation de l'achat. Une preuve d'achat est requise pour la validation de la garantie.
- AED Audio fournit la garantie du fabricant mentionnée ci-dessus, sauf si les réglementations locales l'interdisent.
- L'enregistrement auprès d'AED Audio est requis dans TOUS les pays et doit être effectué dans les 30 jours suivant l'achat.
- Cela n'affecte pas vos droits statutaires.

La période de garantie standard de deux ans commence à la date d'achat auprès d'un revendeur agréé par AED Audio, documenté par une facture, un reçu ou tout autre moyen recevable.

La partie non expirée de la garantie peut être transférée à un acheteur ultérieur après réenregistrement auprès d'AED Audio. Le service de garantie d'AED Audio n'est disponible que dans le pays ou la région où les produits ont été achetés à l'origine.

AED Audio, ses distributeurs, revendeurs et centres de service agréés ne sont pas tenus d'assurer le service de garantie pour les produits achetés dans d'autres régions. Le produit AED Audio peut être renvoyé à vos frais dans le pays d'achat. Dans la mesure où la législation nationale, régionale, provinciale ou territoriale applicable à votre achat du produit AED Audio exige qu'un vendeur fournisse des droits de garanties supplémentaires, AED Audio fournit les garanties requises par la législation en vigueur.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par cette garantie ?

Cette garantie ne s'applique pas aux produits matériels qui ne sont pas de marque AED Audio ni aux logiciels, même s'ils sont emballés ou vendus avec les produits AED Audio. Les fabricants, fournisseurs ou éditeurs autres qu'AED Audio peuvent vous fournir leurs propres garanties, mais AED Audio, dans la mesure où la loi l'autorise, fournit les logiciels associés inclus dans ses produits AED Audio sur une base "EN L'ÉTAT". Les logiciels distribués par AED Audio, avec ou sans la marque Luxibel, ne sont pas couverts par cette garantie limitée. L'accord de licence accompagnant tout logiciel inclus contient les détails de vos droits en ce qui concerne son utilisation.

Cette garantie ne s'applique pas non plus aux éléments suivants :

1. Les dommages causés par une utilisation, un entretien ou une maintenance inappropriée ou par le non-respect des instructions et/ou des recommandations de maintenance et de réparation contenues dans le manuel de l'utilisateur ou sur le site www.aedaudio.com,
2. Un produit AED Audio qui a été modifié pour altérer sa fonctionnalité ou sa capacité sans l'autorisation écrite d'AED Audio,
3. Les pièces consommables, telles que les piles, sauf si la défaillance est due à un défaut de matériaux ou de fabrication.
4. Les dommages causés par un accident, un abus, une mauvaise utilisation, une exposition à des liquides, un incendie, un tremblement de terre, des catastrophes naturelles ou d'autres causes externes,
5. Les dommages causés par l'utilisation du produit AED Audio en dehors des directives publiées par AED Audio,
6. Les dommages causés par un service (y compris les mises à niveau et les extensions) effectués par une personne qui n'est pas un représentant autorisé par AED Audio (y compris les tentatives de "piratage" ou de modification du micrologiciel ou du logiciel).
7. Les dommages cosmétiques, y compris les rayures, les bosses et les bris de plastique,
8. Les dommages causés par l'usure normale ou autrement dit au vieillissement normal du produit AED Audio,
9. Les dommages causés par l'utilisation d'un autre produit,
10. Produit acheté auprès d'un vendeur non autorisé ou d'un vendeur en ligne, ou
11. Produit dont le numéro de série a été enlevé, modifié ou altéré.

Pour toute autre question relative à la présente garantie, veuillez appeler le numéro suivant +32 3 860 76 50

AED Audio Warranty Terms & Conditions

Avis de non-responsabilité, exclusion d'autres garanties et limitation de responsabilité

Les garanties précédentes sont les garanties exclusives données par AED Audio pour le produit AED Audio et remplacent toutes les représentations antérieures, contraires ou supplémentaires, qu'elles soient orales ou écrites. AED Audio et ses distributeurs et revendeurs déclinent et excluent toute autre garantie, qu'elle soit expresse, implicite ou statutaire, y compris toute garantie de qualité marchande, TOUTE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, ET TOUTE GARANTIE IMPLICITE DÉCOULANT D'UN MODE D'EXÉCUTION, D'UN USAGE COMMERCIAL OU D'UN USAGE DU COMMERCE.

Si le produit AED Audio n'est pas conforme aux garanties précédentes, vous devez en informer AED Audio ou son revendeur agréé dans un délai raisonnable et en aucun cas plus de quinze jours après la découverte de la non-conformité et livrer le produit AED Audio, accompagné d'une preuve de la date d'achat, au point d'achat d'origine, à une usine AED Audio, à l'une des stations-services agréées d'AED Audio ou à un distributeur international agréé d'AED Audio par le biais d'un transport prépayé. AED Audio enquêtera et, en cas de violation de la garantie, fournira, à sa seule discrétion et dans un délai raisonnable :

- la réparation de tout produit ou composant AED Audio non conforme ;
 - le remplacement de tout produit ou composant AED Audio non conforme par un produit ou des composants conformes ;
- ou
- le remboursement de la valeur la moins élevée entre la valeur actuelle du produit au moment de la demande de garantie et le prix d'achat.

Lors de la réparation ou du remplacement, AED Audio fera des efforts raisonnables pour réinstaller la configuration logicielle d'origine du produit et les mises à jour ultérieures, mais ne fournira aucune récupération ou transfert de logiciel ou de données contenues dans l'unité du produit AED Audio réparé qui ne sont pas incluses à l'origine dans le produit AED Audio. Les produits réparés ou de remplacement seront conformes à la garantie pour la durée non écoulée de la période de garantie du produit AED Audio original non conforme. AED Audio peut utiliser du matériel usagé ou réparé pour toutes les réclamations au titre de la garantie. Ce recours ne couvre pas les frais de main-d'œuvre ou de déplacement encourus pour le diagnostic, la dépose ou la réinstallation du produit AED Audio, les frais de transport du produit AED Audio à destination ou en provenance de l'acheteur, ou toute autre dépense éventuelle.

LE RECOURS CHOISI PAR AED AUDIO CONFORMÉMENT À CE PARAGRAPHE SERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS POUR TOUTE VIOLATION DE LA GARANTIE.

AED AUDIO NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE, QU'ILS RÉSULTENT DE LA NON-LIVRAISON OU DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT OU DE DÉFAUTS DANS LE PRODUIT. CETTE EXCLUSION COUVRE, SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR PERTE D'UTILISATION, DE REVENU OU DE PROFIT, LE COÛT D'UN ÉQUIPEMENT DE REMPLACEMENT, LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DE TOUTE DONNÉE, ET LES RÉCLAMATIONS DES CLIENTS DE L'ACHETEUR OU D'AUTRES TIERCES PARTIES. Si une partie de cette garantie est jugée nulle ou inapplicable, le reste aura pleine force et effet, et la disposition invalide sera partiellement appliquée dans la mesure maximale permise par la loi afin d'atteindre l'objectif de la garantie.